



Paris, le 25 novembre 2024

Les avancées de l'intersyndicale

L'intersyndicale SNPES-PJJ/FSU, CGT/PJJ, SPJJ/UNSA, CFDT/INTERCO, constituée après les annonces de la direction de la PJJ du mois d'août, visant à ne pas reconduire les contrats de plus de 500 collègues contractuels a enfin obtenu l'ouverture d'un calendrier de travail pour aboutir à un plan d'actions à la PJJ.

Le 22 novembre, nous avons été reçus par la direction de la PJJ sur la base de notre plateforme de revendications. Cet échange rendu possible grâce aux mobilisations et aux trois jours de grève, marque une étape importante dans notre combat pour répondre aux enjeux cruciaux qui impactent les agents et les missions éducatives.

Des avancées, mais encore insuffisantes

Les pressions exercées par les mobilisations ont permis quelques évolutions, malgré un contexte de politique générale délétère avec notamment des attaques punitives que prévoient le gouvernement à l'égard des fonctionnaires et les remises en question de nos missions éducatives.

Nos mobilisations ont démontré que les luttes peuvent générer des avancées :

- Levée de la réserve budgétaire par le ministère, rétablissant une partie des contrats supprimés, bien que de manière inégale et insatisfaisante.
- Retour aux plafonds d'emploi initiaux pour la majorité des territoires.
- Mise en œuvre d'un plan d'actions sur la base d'une plateforme revendicative intersyndicale.

Ce sont des avancées qui vont cependant devoir se confirmer par les moyens et la volonté dont fera preuve cette direction pour envisager une sortie de crise pour la PJJ.

Où en serions-nous sans les mobilisations, en plein été, qui ont permis d'alerter les parlementaires, d'organiser des campagnes de mobilisation, des conférences de presse, et de saisir le cabinet du ministre ?

Nous pouvons nous féliciter d'avoir réfrénés la politique de restriction insensée menée par une direction qui n'avait comme prisme que l'angle budgétaire au mépris des missions et de la situation des agents.

Le combat continue cependant notamment parce que les premiers échanges sont loin d'être satisfaisants.

Nous vous rappelons la plateforme de revendications que nous avons travaillé entre nos 4 organisations :

- Obtention des conclusions du rapport de l'IGJ (nous n'avons à ce jour que des éléments de synthèse) et des chiffres nécessaires à l'analyse de la situation, demandées depuis le mois de septembre
- Abaissement des normes de prise en charge
- Cartographie des emplois statutaires et contractuels (avec la durée des contrats) par DIR
- Travail sur la doctrine d'emploi des contractuels
- Mise en œuvre d'un dialogue social véritablement constructif et transparent et association des organisations syndicales aux questions budgétaires.

Nous ferons des communiqués réguliers pour vous tenir informés de l'ensemble des évolutions.